

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota
En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito
Semaine du 7 mars 2024

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

7,7 %

Il s'agit de l'inflation en g.a.
pour la Colombie en février
2024.

L'inflation en Colombie a atteint 7,7 % g.a. en février, enregistrant une baisse pour le onzième mois consécutif. Cela représente une diminution de 5,6 pt% par rapport aux données de janvier 2023, lorsque l'inflation était de 13,3% g.a. Ces résultats sont conformes aux prévisions d'inflation de JP Morgan et du Ministre Ricardo Bonilla, mais restent nettement supérieurs à la cible de politique monétaire de 3 % ± 1 pt% fixée par la Banque centrale. **Cependant,**

selon le rapport de l'institut statistique colombien (DANE), l'inflation pour la population à faible revenu a été plus faible, à 6,5 % (vs. 8,4 % pour les revenus aisés).

La variation mensuelle de février, qui s'établit à +1,1 %, s'explique par les pressions à la hausse résultant de l'ajustement des prix dans l'éducation (avec la reprise des cours dans la plupart des écoles et des universités), la renégociation des contrats de location et l'augmentation des prix dans les restaurants en raison de l'augmentation du salaire minimum.

En parallèle, la Banque centrale a publié un rapport avec ses prévisions de croissance pour les prochaines années. **Elle prévoit une croissance modérée en 2024, estimée à environ 0,8%, puis une reprise à 3,5% en 2025. Pour mémoire, l'économie colombienne a cru de 0,6% en 2023.** Le rapport souligne une probable augmentation du taux de chômage, en raison du ralentissement économique observé et anticipé. Les projections pour cette année suggèrent ainsi que le taux de chômage urbain se situera en moyenne entre 9% et 12,1%, avec une valeur probable de 10,5%. De même, le taux de chômage national pourrait osciller entre 9,3 % et 12,4 %, avec 10,8 % comme estimation la plus proche.

Bolivie

YLB et BRGM signent un accord pour l'étude des ressources hydriques dans les salars.

L'entreprise publique en charge de l'exploitation du lithium bolivien (YLB) et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) français, ont signé un protocole d'accord pour l'étude des ressources hydrogéologiques dans les salars boliviens. Selon le ministère des hydrocarbures, le protocole vise à établir les bases de collaboration et à planifier l'étude des ressources hydrogéologiques. Ainsi, il vise à promouvoir l'échange de pratiques et d'expériences, ainsi que d'informations techniques. Le vice-ministre de l'exploration et de l'exploitation des ressources énergétiques, Raúl Mayta, a déclaré que l'accord permettra de déterminer les capacités de production et de protection de l'environnement, en particulier en ce qui concerne les ressources en eau.

Colombie

Avertissements de la Cour des comptes concernant l'impact de la réforme des retraites.

Le rapport émis par la Cour des comptes met en lumière les défis du système de retraite du pays, marqué par sa complexité institutionnelle, sa faible couverture, son niveau élevé d'inégalité et son coût budgétaire considérable. Ainsi, selon la Cour des comptes, le gouvernement devrait prioriser la lutte contre la pauvreté des personnes âgées, l'amélioration de la couverture du système, la garantie de la progressivité de la partie subventionnée, la sécurisation de revenus décents pour les personnes âgées, et l'instauration d'un système de retraite financièrement durable. La Cour des comptes estime toutefois que ces objectifs ne sont pas pleinement adressés par le projet actuellement discuté au Parlement. Il soulève ainsi des réserves concernant la réforme des retraites, notamment en matière de soutenabilité budgétaire, de répartition des charges et des nouvelles responsabilités qui pourraient incomber à *Colpensiones*, l'autorité chargée de l'administration des pensions des travailleurs en Colombie, en cas d'approbation du texte.

La Cour des comptes met également en garde contre l'interconnexion des autres réformes sociales proposées (santé et travail) et les effets que chacune pourrait avoir sur les autres. Ainsi, elle souligne que des niveaux élevés de chômage et d'informalité auront des répercussions sur l'affiliation et la cotisation au régime de retraite et indique que la réforme du travail vise principalement à améliorer les conditions de travail des personnes ayant un emploi formel, mais ne propose pas de stratégies pour élargir le marché du travail, contrairement à l'un des objectifs de la réforme des retraites, qui est d'augmenter la couverture du système.

Le ministère des Finances prépare un projet de réforme pour augmenter le plafond de la dette à 17,6 Md USD.

Le ministre des Finances, Ricardo Bonilla, a annoncé que le gouvernement présentera au Congrès un projet de loi visant à augmenter le plafond d'endettement du pays. Cette démarche fait suite, entre autres, aux critiques concernant la situation financière serrée de l'Etat et au manque de marges de manœuvre prévue pour 2024, étant donné l'impératif de respecter la règle budgétaire. Selon Bonilla, cette mesure est nécessaire pour pouvoir couvrir les obligations financières actuelles et futures de la Colombie.

« Decreto Yerro II » : le décret qui augmente les facultés budgétaires du Président est modifié.

Le Ministère des Finances a apporté des modifications au projet de décret qui visait à accorder des pouvoirs additionnels au président Gustavo Petro sur le budget du pays. Il était initialement prévu de confier au président l'approbation finale concernant les modifications dans les projets d'investissement impliquant des ressources budgétaires futures (*vigencias futuras*). Ainsi, la version initiale du projet de décret stipulait que lorsqu'il s'agissait de projets d'investissement, une fois que l'avis préalable et favorable du Département national de la Planification (DNP) était obtenu, les entités devaient solliciter l'approbation du Président, dans les cas d'autorisations de ressources budgétaires futures ou leur reprogrammation et transferts budgétaires. Cependant, le Ministère des Finances a modifié ce projet de décret: il suffira désormais d'informer le Président de l'utilisation des ressources pour les investissements.

Le cours de l'action d'Ecopetrol chute au lendemain de la présentation du bilan financier pour 2023.

Après avoir pris connaissance de la chute de 43% des profits de l'entreprise, qui ont totalisé 4,9 Md USD contre 8,5 Md USD en 2022, l'action d'Ecopetrol à la Bourse de Colombie (BVC) a enregistré une baisse de 3,3%. Sur le marché de New York, où elle est également cotée, elle a également baissé de 3,8%. Ainsi, l'action de la société pétrolière colombienne s'échange à 11,26 USD. Le marché réagit au bilan de l'entreprise de l'année précédente, marqué par une diminution de 10,3% de ses revenus, passant à 36,5 Md USD vs. 40,6 Md USD en 2022. Ricardo Roa, président de l'entreprise, a souligné que ces résultats sont en partie dus au prix du baril de pétrole *Brent*, qui s'est situé en moyenne à 17 USD de moins que l'année précédente, lorsqu'il était à 82 USD.

La banque d'investissement étatsunienne Morgan Stanley a ainsi abaissé la notation d'Ecopetrol de *Equalweight* à *Underweight*, suite à la publication du rapport financier de l'entreprise pour 2023. Pour mémoire, lorsque JP Morgan passe d'une recommandation *Equalweight* à *Underweight*, cela signifie que JP Morgan est moins optimiste quant aux perspectives de l'action et qu'ils recommandent potentiellement de réduire l'exposition à cette action. Ainsi, la banque d'investissement a exprimé des inquiétudes concernant la possibilité d'une augmentation des coûts de production, qui pourraient également se traduire par des profits moindres pour Ecopetrol et ses actionnaires.

L'inspection des Finances Colombienne (SFC) élabore une proposition visant à améliorer les mécanismes de liquidité et l'accessibilité au marché boursier.

Celle-ci englobe des sujets tels que la révision des règles applicables aux ventes à découvert, la dynamisation des opérations au comptant par le biais d'instructions générales d'investissement et d'agrégation des positions, la régulation de l'activité de prêt récurrent de titres, le renforcement des programmes de fournisseurs de liquidité, la révision des conditions de reconnaissance des émetteurs connus et/ou récurrents, les conditions d'accès aux programmes d'émission et de placement, l'élargissement du champ d'application de l'activité de financement de titres, les exigences pour

l'activité de conseil, et l'harmonisation de l'émission d'obligations et de valeurs mobilières à contenu crédit comme les CDT. Par ailleurs, la SFC mettra à jour certaines instructions relatives au seuil pour la liaison simplifiée dans les opérations d'intermédiation de faible montant et les systèmes électroniques de routage des ordres, ainsi que celles nécessaires pour rendre viables les objectifs du gouvernement national en termes de liquidité et d'accès au marché. Le directeur de la SFC, César Ferrari, a affirmé que le développement du marché des capitaux est essentiel pour la croissance économique et sociale du pays, et que tous les acteurs doivent, depuis leurs différents rôles, contribuer activement à sa consolidation.

Indicateurs	Variation hebdomadaire	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	+1,87 %	+10,8 %	1 310 pts
Change USD/COP	-0,93 %	-17,79 %	3 905
Change EUR/COP	+0,76 %	-14,88 %	4 275
Prix du baril colombien (USD)	-1,42 %	+2,23 %	81,51

Equateur

Perspectives sur un accord avec le FMI.

Daniel Noboa a déclaré que les discussions avec le FMI sont en cours. Deux types d'accords pourraient émerger. Le premier serait un accord stand-by, instrument financier utilisé par le Fonds monétaire international (FMI) pour aider les pays membres qui font face à des problèmes de balance des paiements. Celui-ci ne constituerait qu'une solution temporaire, valable uniquement pour l'année 2024. Le deuxième serait un mécanisme élargi de crédit (EFF en anglais), un programme de prêt prolongé destiné aux pays membres qui font face à des problèmes structurels ou à long terme dans leur économie. Celui-ci pourrait garantir des décaissements à l'Équateur

jusqu'en 2026. Ce dernier permettrait à l'Équateur d'accéder à environ 3 Md USD et rouvrir "la porte" au financement d'autres institutions multilatérales, qui ont réduit leurs décaissements au cours de la dernière année. De plus, un accord à moyen terme pourrait donner accès aux liquidités dont l'Équateur a besoin pour faire face aux pressions de remboursement de la dette externe publique qui se profilent.

À noter qu'en 2024, l'Équateur est confronté à des remboursements de capital pour sa dette externe publique atteignant 2,25 Md USD, dont les montants les plus significatifs sont dus au FMI pour 541 M USD et à la Chine pour 597 M USD. Par ailleurs, la situation se complique en 2025, avec des paiements de capital pour la dette extérieure de l'Équateur s'élevant à 3,22 Md USD.

Le risque pays de l'Équateur diminue à nouveau et s'établit à 1 321 pt.

Cette baisse représente une chute de plus de 800 pts depuis l'accession au pouvoir du président Daniel Noboa le 23 novembre 2023. Une première mesure positive ayant contribué à cette baisse a été l'augmentation de la TVA à 15 %, obtenue par Noboa grâce à la Loi sur le Conflit Armé Interne. Une autre annonce accueillie favorablement par le marché a été l'intention du président Daniel Noboa de signer un accord avec le FMI.

Guyana

Le Brésil invite le Guyana à présenter son modèle de monétisation des forêts au G20.

Le Guyana a développé un mécanisme robuste pour monétiser son carbone forestier, tout en préservant simultanément ces ressources et en luttant contre le changement climatique. Par exemple en 2022, le Guyana a signé un contrat avec la compagnie pétrolière *Hess Corporation* qui a permis au pays d'obtenir 750 M USD. Dans l'accord, un taux de 15 USD par tonne de carbone a été sécurisé - un modèle que le Brésil a invité à partager lors du sommet du G20 plus tard cette année. Les discussions se concentreront sur la création d'un modèle mondial, qui pourra ensuite être présenté à la Conférence des Parties des Nations unies (COP), et pourra permettre à d'autres pays de bénéficier d'un tel cadre.

Pérou

La Banque centrale du Pérou (BCRP) a annoncé qu'elle maintenait son taux directeur à 6,25 %.

Cette décision intervient après une série de six réductions consécutives de 25 points de base. La Banque centrale a justifié cette mesure par une augmentation de l'inflation en février 2024, principalement due à la hausse des prix de certains aliments, boissons et tarifs d'eau. Malgré cela, les prévisions indiquent que l'inflation annuelle continuera de baisser et atteindra la fourchette cible dans les mois à venir. De plus, la perspective demeure que le taux directeur se situera entre 4,5 % et 5,0 % à la fin de 2024.

En 2023 la balance commerciale cumule huit années d'excédents.

La Banque centrale (BCRP) a indiqué qu'au cours de l'année 2023, la balance commerciale a enregistré un excédent de 17,4 Md USD, un montant qui représente 6,5 % du produit intérieur brut (PIB), et qui est supérieur de 7 Md USD au résultat de l'année 2022. Ainsi, la balance commerciale annuelle du pays cumule huit années consécutives d'excédent. Selon la BCRP, ce résultat est dû à la diminution des importations, essentiellement en raison de la baisse du volume et des prix des céréales mais aussi du pétrole, des intrants industriels et des biens d'équipement liés au recul de la production manufacturière et de l'investissement privé local. Parallèlement, la balance courante a enregistré un excédent de 0,6 % PIB en 2023, le deuxième résultat positif rapporté au cours des 16 dernières années.

Venezuela

En février, l'inflation annuelle s'est établie à 75,9 %.

La Banque centrale du Venezuela (BCV) a rapporté une augmentation de 1,2 % de l'inflation en février, inférieure aux 1,5 % de janvier et la plus faible variation mensuelle depuis mars 2022 (1,4 %). L'inflation annuelle, à 75,9 % représente la plus faible augmentation annuelle au Venezuela depuis 2014 (68,5 %). Si ces bons résultats sont le fruit de la politique monétaire rigoureuse et de la stabilisation du taux de change des autorités vénézuéliennes, c'est également lié à l'apport monétaire de

CHEVRON depuis l'obtention de l'autorisation par l'OFAC, permettant à la compagnie pétrolière étatsunienne d'exporter son pétrole vénézuélien vers les Etats-Unis. Cependant, l'économie continue de croître lentement, et une répression salariale soutenue affecte la consommation de biens et de services.

Chevron envisage d'augmenter sa production de 35 % au Venezuela.

Les travaux sont en cours dans la *Faja del Orinoco* depuis la mi-février. Cette zone représente la meilleure opportunité à court terme pour Chevron d'augmenter sa production au Venezuela, car les deux autres champs exploités par la compagnie commenceront à décliner à moyen terme. Cette opération fait partie d'un plan visant à forer jusqu'à 30 nouveaux puits d'ici 2025, en collaboration avec la compagnie publique vénézuélienne PDVSA, afin de porter à 250 000 b/j l'approvisionnement envoyé aux États-Unis.

À partir de 2025, la Colombie commencera à acheter du gaz au Venezuela.

C'est ce qu'a annoncé le président d'Ecopetrol, Ricardo Roa, qui a indiqué que, grâce à des accords entre les deux Nations, le Venezuela pourrait fournir quotidiennement entre 50 et 60 millions de pieds cubes de gaz naturel. L'échange de gaz pourrait se faire par le gazoduc binational Antonio Ricaurte. Néanmoins, le gazoduc n'opère pas depuis 2015, c'est pourquoi le gouvernement fait actuellement une révision technique pour identifier s'il est apte pour l'opération. Il a mentionné qu'il existe un contrat entre PDVSA et Ecopetrol datant de 2007, valable jusqu'en

2027, pour effectuer les transferts de gaz allant de 360 à 220 millions de pieds cubes par jour

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants* (Md USD)	Croissance du PIB (en % du PIB)		Compte courant (en % du PIB)	Dette publique brute (en % du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
			2022	2023 p.			2021	Variation par rapport à 2020	
	2023 e	2023 e			2023 p.	2023 p.			Variation en fin de période, 2023 p.
Bolivie	12,13	46,8	3,5	1,8	-2,7	80,8	118	+1	3,6
Colombie	52,16	363,8	7,3	1,4	-4,9	55,0	88	0	8,8
Equateur	18,26	118,69	2,9	1,4	1,5	55,5	95	+4	2,4
Guyana	0,794	16,33	62,3	38,4	18	29,9	108	+1	3,8
Pérou	34,509	264,64	2,7	1,1	-1,9	33,9	84	+1	4,2
Suriname	0,624	3,54	1,0	2,1	1,5	107	99	-7	40
Venezuela	26,54	92,21	8,0	4,0	2,2	n.a.	120	-2	250,0
Argentine	46,8	621,83	5	-2,5	-0,6	89,5	47	0	135,7
Brésil	204,2	2 126,2	2,9	3,1	-1,9	88,1	87	-1	4,9
Chili	20,0	344,4	2,4	-0,5	-3,5	38,4	42	+1	4,5
Mexique	131,2	1 811,47	3,9	3,2	-1,5	52,7	86	+2	4,5

LE CHIFFRE A RETENIR

7,7 %

Il s'agit de l'inflation en g.a. pour la Colombie en février 2024.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Jade PLANCKE, Andrés BRAGANZA, John Anderson COLORADO, Ursula ELEIZALDE, Diego MAGUINA

Abonnez-vous : jacques.robin@dgtresor.gouv.fr